

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le dix-neuvième (19e) jour de décembre 2016, à 20 h 15 au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Monsieur Daniel Magny, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais, Monsieur Jean Sanschagrín et Monsieur Yves Bellemare.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous et chacun des membres du conseil.

02 Adoption de l'ordre du jour

2016-12-220

Proposé par : Edgar Gervais

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du règlement # 264-2016 établissant les différents taux de taxes foncières et les tarifs de compensation pour l'année 2017
- 04 Budget 2017 OMH de Hérouxville
- 05 Demande de transfert budgétaire OMH
- 06 Demande de budget supplémentaire OMH
- 07 Questions
- 08 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Adoption du règlement # 264-2016 établissant les différents taux de taxes foncières et les tarifs de compensation pour l'année 2017

2016-12-221

Proposé par : Edgar Gervais

Appuyé par : Jean Sanschagrín et il est résolu d'adopter le règlement numéro # 264-2016, règlement établissant les différents taux de taxes sur la valeur foncière, les tarifs de compensation et les conditions de perception pour l'année 2017.

- Adoptée -

04 Budget 2017 OMH de Hérouxville

2016-12-222

CONSIDÉRANT le dépôt du budget de l'OMH de Hérouxville pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE les revenus prévus s'élèvent à 38 021 \$, les dépenses à 93 698 \$;

CONSIDÉRANT QUE le déficit de 55 677 \$ prévu à ces prévisions budgétaires est absorbé par la Société d'habitation du Québec, pour un montant de 50 109 \$ et un montant de 5 568 \$ par la Municipalité;

Il est proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Julie L'Heureux

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville accepte le budget 2017 de l'OMH de Hérouxville.

Cette résolution est conditionnelle à l'acceptation desdites prévisions budgétaires par la Société d'habitation du Québec

- Adoptée -

05 Demande de transfert budgétaire OMH

2016-12-223

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'accepter la demande de transfert budgétaire de l'Office municipal d'habitation de Hérouxville d'un montant de 2 500 \$ du poste 645780, aux postes 645540 (420 \$) pour des travaux de réfection des remises, 645 740 (1900 \$) pour des travaux de remplacement de l'éclairage d'urgence et 645 520 (180 \$) pour des travaux de modification de l'éclairage extérieur à l'immeuble sis au 440, rue de l'Église. Ces transferts sont affectés au budget 2016.

- Adoptée -

06 Demande de budget supplémentaire OMH

2016-12-224

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Jean Sanschagrín et il est résolu d'accepter la demande de budget supplémentaire de l'Office municipal d'habitation de Hérouxville comme indiqué dans la résolution numéro 16-12-78 de l'organisme. Le montant est de 3 000 \$. Ce montant est nécessaire pour les travaux de réfection des salles de bain et affecte le budget 2016.

- Adoptée -

07 Questions

Aucune question

08 Levée de la séance

2016-12-225

Proposé par : Daniel Magny

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu de lever la séance à 20 h 30.

— Adoptée —